

43.

FRCB 22831

- Case
FRC
21958

SUR LA SÉANCE

NATIONALE

DU VINGT-CINQ JUIN;

ET LETTRE

A MONSIEUR

LE COMTE D'ARTOIS,

Sur la Séance Royale du 23.

THE NEWBERRY
LIBRARY

PAR LA SEANCE

NATIONALE

DE CINQ-CENT QUARANTE

ET TRENTE

A MONSIEUR

LE COMTE D'ARTOIS.

PAR LA SEANCE

LE 25, une triple barrière, une garde renforcée, empêchoient que le Public ne pénétrât dans l'Assemblée Nationale. Le Peuple indigné menaça de faire usage de ses forces, pour détruire les obstacles que l'autorité ministérielle osoit mettre à la publicité des délibérations. L'Assemblée Nationale députa vers le Peuple MM. l'Archevêque de Vienne, le Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre & Bailly ; c'étoit le seul moyen de le calmer. Elle s'occupa en même temps d'une députation au Roi, pour

prier Sa Majesté de rendre à l'Assemblée Nationale la liberté de ses délibérations.

~~Public ne peut être que l'Assemblée~~
 Nationale. Le Peuple indigné me-
 nage de faire usage de ses forces,
 pour détruire les obstacles que l'an-
 cienne monarchie opposoit à la
 publicité des délibérations. L'Assen-
 blée Nationale députe vers le Peuple
 MM. l'Archevêque de Paris, le
 Comte Stanislas de Clermont-Tou-
 raine & Bailly ; c'est le seul moyen
 de le calmer. Elle s'occupe en même
 temps d'une députation au Roi, pour



LETTRE

A MONSEIGNEUR

COMTE D'ARTOIS;

Sur la Séance Royale.

MONSEIGNEUR,

LA Nation vous accuse; c'est un grand malheur : car elle chérit si facilement ses Princes !

Comme de son estime dépend votre

gloire & fans doute votre repos, j'ai cru devoir, moi qui ne vous suis rien, moi qui ne vous demanderai rien, vous prévenir de l'opinion publique. Après votre conscience, elle est ce que vous avez le plus à craindre; & comment pourriez-vous la connoître dans une Cour où la flatterie vous a presque dégoûté des éloges.

Seroit-il vrai que le Héros de Gibraltar, s'abaissant jusqu'à cabaler avec des femmes dans les comités nocturnes de Marly, a eu le desir & l'espoir d'empêcher les hautes destinées de la France? Non, MONSEIGNEUR, vous n'avez pas pu trahir les intérêts de votre Frere; il faut avoir l'ambition de *Rufin* pour faire faire des sottises à Théodose.

Avec votre esprit, on fait prévoir, on fait craindre tout ce que peut une Affem-

blée qui fait les Rois. Je ne conçois pas comment Louis XVI, qui est bon, qu'on a vu pleurer jusques sur le Trône, a pu montrer un sceptre de fer à des Députés qu'il a appellés pour faire de l'argent & des Loix. Ses ordres, dans la Salle des Communes, ne doivent être que des bienfaits ; il falloit n'y venir que pour admirer l'habileté de Cicéron, la vertu de Caton, le courage de Brutus. Que peut donc la force contre le génie ! Si la force a fait les Rois, lorsque des barbares se dispuoient la terre, aujourd'hui que les hommes ne veulent des Rois que pour n'avoir point de Maîtres, c'est à la raison seule à prendre sur les Peuples éclairés l'empire paisible que desiroit la Religion, sans Soldats, sans Bourreaux.

Vous a-t-on peint, MONSEIGNEUR, le

triste émoi , le frissonnement qu'éprouva la Capitale à ce seul mot : *le Roi a tout cassé*. Dans les rues , on se regardoit , & on ne se disoit rien. C'étoit le courage qui se recueilloit ; je sentoïis du feu qui couvoit sourdement sous mes pieds ; il ne falloit qu'un signe , & la guerre civile éclatoit , *avec tous ses agrémens* , comme l'avoit espéré l'Archevêque de Sens. Songez , MONSEIGNEUR , que toutes les Provinces sont sans commerce & presque sans pain ; & qu'a-t-on de mieux à faire que de se battre quand on meurt de faim ? Sans M. Necker qui a encore bien voulu soutenir de son crédit comme de sa vertu ma Patrie qui est devenue la sienne , les lys pâlissoient. Que nos représentans ont eu raison de lui faire des remerciemens , comme jadis Rome à *Varron* , pour n'avoir pas désespéré du salut de l'état !

Cette crise dernière apprendra-t-elle enfin aux Nobles & aux Prêtres à ne plus méconnoître la majesté des *Communes*? Il est honteux que des Prélats, engraisés de dîmes, aient voulu, veulent se séparer de cette classe nourricière qui leur fait croître du bled cù avec toutes leurs bénédictions ils ne verroient pousser que des chardons. Ne seroit-ce point à eux à couvrir de leur considération des citoyens qui depuis si long-tems n'ont eu que des malheurs & des vertus? Bien loin de les recommander à la vigilance d'un Roi qui est leur pere, étouffant jusqu'à ses penchans heureux, ils détournent sa main lorsqu'elle cherche à verser les faveurs de l'Eglise sur des plébéiens honnêtes que Jésus-Christ lui-même eût choisis pour Apôtres. N'est-ce point ainsi que le tourment des Diables redouble, quand Dieu veut faire du bien aux hommes?

Demandez-le , Monseigneur , à cet Abbé *Maury* , qui , s'il n'a pas de mœurs , a du moins de la foi.

Les Nobles croient n'avoir pas de meilleurs modeles à suivre des Prêtres. L'épée leur paroît avoir les mêmes droits que l'encensoir ; & ils veulent que le vulgaire imbécille oublie qu'un Prince froidement atroce , abattant à coup de fusil des Maçons sur son château , appelloit ce jeu feigneurial la *chasse aux vilains !*

Je veux bien que ces plaisirs féodaux soient passés ; mais le despotisme a de tems en tems de ces fantaisies qui allarment ; & c'est pendant qu'il sommeille qu'il faut l'enchaîner. N'est-ce pas encore de nos jours qu'une dame de qualité s'écrioit , en lisant le récit mortuaire d'une bataille :

*Dieu merci, la grande Noblesse est épargnée,
ce n'est que du peuple qui meurt.*

Le moment est venu où le Peuple doit faire sentir à ses tyrans & ce qu'il peut & ce qu'il vaut.

La Noblesse cite en vain des chartes ; des titres, des privileges, qui sont anciens comme la Monarchie. Savez-vous, Monseigneur, ce qu'un Anglois pense de tous ces privileges, de ces titres, de ces chartes ? Il les compare au plumpudding. Le premier qui en fit n'y mit que de la farine ; un second y ajouta des œufs, le troisieme du sucre, le quatrieme enfin des raisins. Voilà en quatre mots toute l'histoire de France.

Je l'ai prédit, Monseigneur ; ce grand procès de l'autorité & de la liberté sera

perdu par tous les Rois qui plaideront avec leurs Peuples. C'est une affaire que je conseille à tous les Rois d'accommoder. Avec l'influence que vous devez avoir dans le Cabinet de Versailles, qui peut mieux que vous, conciliateur adroit, réunir le pere & les enfans ?

Que le Roi, que la Cour laissent faire M. Necker & la Nation; & je vous assure que la Cour fera la plus brillante des Cours, & le Roi le plus heureux des Rois.

Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L'Ami du Tiers.

